



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SDIS 974 distingue ses personnels

Saint-Denis le 26 avril 2021 - Le SDIS 974 annonce, comme chaque année, la remise de distinctions à ses personnels sapeurs-pompiers et agents administratifs techniques et spécialisés qui se distinguent depuis de nombreuses années par leur engagement et leur dévouement à toute épreuve dans leurs missions.

5 cérémonies organisées par arrondissement aux 4 coins du département :

-vendredi 26 mars, au Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Saint-Denis, pour les sapeurs-pompiers et les agents de l'arrondissement Nord (centres d'incendie et de secours de Saint-Denis, La Montagne, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne)

-mardi 30 mars, au CIS de Saint-André, pour les sapeurs-pompiers et les agents de l'arrondissement Est (centres d'incendie et de secours de Saint-André, Salazie, Saint-Benoit et Plaine des Palmistes)

-vendredi 2 avril, au CIS de La Possession, pour les sapeurs-pompiers de l'arrondissement Ouest (centres d'incendie et de secours de La Possession, Le Port, Saint-Paul, Bernica, Trois-Bassins et Saint-Leu)

-mardi 6 avril, au CIS de Saint-Pierre, pour les sapeurs-pompiers et les agents de l'arrondissement Sud (centres d'incendie et de secours des Aviron, Etang Salé, Cilaos, Saint-Louis, Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Pierre et Saint-Joseph)

-vendredi 9 avril au CIS de Saint-Denis, pour les sapeurs-pompiers et les agents de la direction (CTA-CODIS, groupements prévention, prévision, des services de la direction et le pôle santé).

Détail des distinctions

237 médailles d'honneur de sapeurs-pompiers

La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers est destinée à récompenser les sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers volontaires qui ont constamment fait preuve de dévouement dans l'exercice de leurs fonctions ou qui s'y sont particulièrement distingués.

Les médailles suivantes seront remises :

- Médailles grand or** (40 ans de service) : **4**
- Médailles d'or** (30 ans de service) : **98**
- Médailles d'argent** (20 ans de service) : **24**
- Médailles de bronze** (10 ans de service) : **96**

6 lettres de félicitations pour le chef de corps

Les lettres de félicitations du chef de corps visent à valoriser les sapeurs-pompiers ayant effectué un acte méritant lors d'une intervention particulièrement périlleuse.

Intervention du 27 juillet 2020 à Saint-André

Ces sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Saint-André se sont distingués lors d'une intervention pour un accident grave impliquant une femme en fin de grossesse. Ils ont su garder leur sang-froid et réaliser les gestes permettant de sauver la mère et le nouveau-né.

Adjudant Frédéric AVICE
Caporal Grégory SAUTRON
Sapeur Raphael LEBON

Intervention du 16 aout 2020 à Saint-Paul

Ces sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Saint-Paul ont réalisé un accouchement à domicile dans de bonnes conditions avant l'arrivée d'une équipe médicale.

Sergent Bertrand FONTAINE
Sapeur Ulrick LEGROS
Sapeur Guillaume GROSSET

15 médailles d'honneur régionale, départementale et communale au personnel administratif, technique et spécialisé

Cette médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics des collectivités territoriales.

Les médailles suivantes seront remises :

- Médaille d'or (35 ans de service) : 1**
- Médaille de vermeil (30 ans de service) : 3**
- Médaille d'argent (20 ans de service) : 13**

« Le SDIS 974 est fier, de ces hommes et de ces femmes qui œuvrent chaque jour, depuis des dizaines d'années pour certains et sur leur temps libre pour d'autres, pour le bien être des réunionnais, la protection de leur île et de ses biens ».

A propos du SDIS de La Réunion

Le Service départemental d'Incendie et de Secours de La Réunion a la compétence exclusive de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies, il concourt également, en partenariat avec les autres services et professionnels concernés (Police, SAMU,..), à la distribution des secours d'urgences aux personnes et à la protection des biens et de l'environnement. Consultez notre site Internet : www.sdis974.re

Contact presse : communication@sdis974.re - 0262 90 48 51